

ARRIMER LE PRÉDICAT AUX TYPES DE DISCOURS

Sarah DE VOGÜÉ¹

MoDyCo & Paris Nanterre, France

ORCID : 0000-0003-2822-8739

INTRODUCTION

Qu'apporte la notion de prédicat à l'économie générale de la grammaire ? Il est parfois soutenu que l'une de ses vertus serait de venir compléter le système des fonctions en dotant d'une fonction le syntagme verbal, qui n'en a pas dans les présentations scolaires traditionnelles. On ne voit cependant pas pourquoi il faudrait que tous les syntagmes aient des fonctions : rien ne dit que la bonne structuration d'un système consiste dans l'inscription de l'ensemble de ses composants dans les mêmes catégories de traits. Il n'est au demeurant pas du tout certain qu'une telle extension du concept de fonction soit compatible avec ce que recouvre ce concept, si l'on considère que derrière lui se joue la question de l'insertion des constituants dans la proposition, insertion que l'on suppose dès lors variable, avec pour un même type de syntagme des fonctions variées (tel GN peut être sujet, objet, circonstance, complément essentiel, complément non essentiel, attribut, apposé ; tel GAdj peut être épithète, attribut, apposé ; etc.) ; or, pour le syntagme verbal, la question ne se pose pas, son insertion est toujours la même, il forme l'un des deux constituants fondamentaux de la proposition. On trouve, certes, des infinitifs occupant les fonctions de sujet ou de complément, mais il y a des arguments forts pour traiter ces structures infinitives non comme des syntagmes verbaux mais comme des propositions, à sujet non exprimé. Par ailleurs, faire de la notion de prédicat une notion fonctionnelle, c'est décider qu'il ne s'agit pas d'une notion sémantique : on sait que les fonctions de sujet et autres ne doivent pas être réduites à des valeurs sémantiques homogènes. On laisse alors à d'autres concepts, par exemple celui de rhème (Neveu, 2017 ; Muller, 2013), la charge de nommer une valeur sémantico-pragmatique quelle qu'elle soit.

¹ Travaillant sur la langue française dans la perspective d'une théorie des opérations énonciatives et prédictives, Sarah De Vogüé a développé des modèles relatifs aux champs de la structuration du lexique, de la syntaxe de la prédication, des relations interpropositionnelles et de la construction de valeurs référentielles. Elle s'appuie sur ces recherches pour élaborer des dispositifs de remédiation de l'écrit dans le cadre du projet PIA NCU écri+ (n° ANR-17-NCUN-0015), dont elle pilote l'Action 1 d'évaluation et de certification.

Et l'on obtient une parfaite correspondance : tous les syntagmes verbaux ont pour fonction d'être prédicats, et seuls les syntagmes verbaux ont cette fonction. Un simple redoublement. Sauf qu'alors, le fait d'avoir une fonction ne dit plus rien : le syntagme verbal a pour fonction d'avoir la fonction du syntagme verbal².

C'est donc pour d'autres raisons que la notion de prédicat nous paraît essentielle. On déploiera, dans une première partie, les enjeux qu'elle recouvre. On verra aussi, cependant, les problèmes qu'elle pose : la présentation de ces problèmes, dans la deuxième partie, nous conduira à proposer de renoncer à une conception univoque et à déployer, dans la dernière partie, une autre conception, selon laquelle cette notion est variable, induit des effets sémantiques et syntaxiques variables et se trouve en relation d'étroite dépendance avec la diversité des types de discours dans lesquels les propositions concernées sont prises.

1. Parler pour dire : la prédication au cœur

1.1. Au fondement de la syntaxe

À partir du moment où l'on accepte de faire du prédicat une notion pragmatico-sémantique, il permet de faire entendre ce qui est en jeu dans les énoncés que tout un chacun produit ou entend. Un énoncé n'est pas une simple combinaison de mots. Et la raison en est justement le fait qu'une prédication s'y opère. Derrière les mots combinés, l'enjeu est de dire quelque chose. Or, cette idée du dire est bien celle de la prédication : prédiquer, c'est dire quelque chose à propos de quelque chose. La combinaison de mots produite est structurée par cette prédication. Ce qui prend la forme, notamment, d'un groupe prédicat, relié ou non à un groupe thème, renvoyant à ce sur quoi la prédication porte.

Une telle conception ne fait certes pas l'objet d'un consensus. Par exemple, la question de la prédication est totalement absente de l'un des courants actuellement dominants en grammaire, à savoir les grammaires basées sur l'usage (*usage-based grammars*), pour qui il n'y a pas de principe immanent régulant la syntaxe (contre tous les principes que le générativisme, notamment, a pu tenter de mettre en évidence), hormis, précisément, celui d'une con-

² Si tant est que les syntagmes verbaux existent, ce qui est contesté, comme on le sait, dans nombre de théories. Il faut alors que ce soit le verbe seul qui détienne cette fonction. On revient sur ces difficultés plus loin.

formité à l'usage, figurant une forme de norme, auquel on se conforme par analogie pour arriver à définir des automatismes, dont le seul fondement est la fréquence des usages en question (Ibbotson & Tomasello, 2016).

S'il peut, en revanche, être question de prédication dans les grammaires de dépendance, c'est en donnant à la notion de prédicat un autre sens que celui que nous lui donnons en le rattachant au dire (dire quelque chose) : de fait, le terme de prédicat est ambigu à plus d'un titre, et il s'emploie aussi dans une autre acception, sur laquelle on reviendra plus bas, où il désigne un type d'item particulier, caractérisé par le fait que des arguments peuvent en dépendre ; ce sont ces relations de dépendance qui organisent la syntaxe selon les grammaires du même nom.

Dans la conception de la syntaxe que permet de développer la notion sémantique de prédication, ce ne sont ni des relations de dépendance argumentale ni des usages normés qui ordonnent la syntaxe : ce sont des opérations de pensée, celles qui consistent à dire. Fonder la syntaxe sur la prédication, c'est refuser l'idée d'une syntaxe strictement formelle, où l'enjeu serait seulement de combiner. C'est donner à la syntaxe un fondement pragmatique-sémantique.

1.2. Écouter et lire

Il est un autre enjeu tout aussi important attaché à la notion de prédicat : le prédicat aide à écouter et il aide à lire. Il s'agit de comprendre les paroles et les textes et ce qui s'y dit, de ne pas confondre ce que les locuteurs et auteurs disent avec ce dont ils parlent. Les malentendus sont fréquents, avec des auditeurs et lecteurs prêtant au locuteur ou auteur un propos qui n'était qu'une évocation, qui n'était pas affirmé, qui peut-être même n'était convoqué que pour être mieux réfuté. Pour lire et pour entendre, il faut savoir distinguer, dans le flot des mots et des paroles, ce qui est dit : ce qui constitue l'information nouvelle qu'auteur et locuteur prétendent apporter, ce sur quoi ils s'engagent. Il faut donc distinguer les apports des supports sur lesquels ils portent, y compris lorsque ces supports sont longuement explicités : il faut identifier les prédicats. Et, pour ce faire, il faut se poser la question de ce que disent paroles et textes, en se demandant aussi, sans doute, de quoi ils parlent, mais pour mieux mesurer ce qui en est dit.

De ce point de vue, le prédicat est un outil heuristique : une clé pour arriver non pas seulement à écouter mais à entendre, non pas seulement à lire mais à comprendre.

1.3. Quand l'orthographe fait sens

La notion de prédicat apporte, en outre, un éclairage intéressant sur les questions d'accord, que ce soit à l'oral quand l'accord se prononce ou à l'écrit quand c'est seulement au travers de l'orthographe qu'il se manifeste. Du moins, lorsqu'il se trouve que le prédicat est le syntagme verbal et lorsque le thème est son sujet, ce qui n'est bien entendu pas toujours le cas. Reste qu'elle permet alors de donner du sens à l'accord sujet-verbe, au lieu qu'il soit simplement rapporté à une règle postulée, que tout un chacun appliquerait sans que rien ne soit à dire sur ce qui la fonde : l'accord s'appuie sur un lien effectif entre ce qui est dit et ce à propos de quoi c'est dit, le lien prédicatif.

Dans la mesure où ces accords sont pour partie seulement écrits, la question est liée au statut que l'on veut donner à l'orthographe : simple norme à laquelle on s'astreint par convention (ou que l'on réforme pour la simplifier) ou manifestation des relations à l'œuvre dans l'énoncé, dont la relation entre apport et support quand le verbe est l'apport et qu'il faut alors qu'il s'accorde avec le sujet sur lequel il porte.

Si la prédication peut donner sens aux accords comme on vient de le voir, améliorer lecture et écoute comme on l'a vu sous (1.2.), fonder la syntaxe des énoncés que tout un chacun produit comme proposé sous (1.1.), il y a tout lieu de regretter qu'à peine introduite dans les programmes scolaires, elle disparaisse à nouveau. Pourtant, le fait est qu'elle ne va pas sans poser de nombreux problèmes.

2. Prédicat prédicats

2.1. Qu'est-ce que dire ? Prédications thétiqes et prédications catégoriques

Nous avons défendu ci-dessus la notion de prédicat en la rapportant à ce que l'énoncé dit : ce qu'il dit par opposition à ce dont il parle. La question est de comprendre ce que signifie dire, en l'occurrence. Et la question est particulièrement sensible dans les classes, dans la mesure, au moins, où il y a beaucoup de sens à soutenir, par ailleurs, que l'énoncé entier est ce que l'on dit : à la question « qu'est-ce qui est dit ? », qui ne sera pas tenté de répondre en reproduisant tout l'énoncé ? Même les ajouts précisant, comme dans « qu'est-ce qui est dit de nouveau ? », pourront ne pas suffire, dans la mesure où tous les mots de l'énoncé sont nouveaux.

C'est qu'il y a dire et dire. Prononcer des phrases est une des formes que prend le dire. Prédiquer en est une autre. Rien d'évident pour les écoles, ni pour qui que ce soit au demeurant.

Il faut donc préciser. La notion d'information le permet : le prédicat est l'information nouvelle que l'énoncé apporte. L'on dispose alors de tests pour identifier la partie de l'énoncé qui apporte cette information nouvelle : la négation, les réponses aux questions, la mise en relief, les éléments présents dans le contexte antérieur. La notion d'apport, aussi, peut être mobilisée ; quoique métaphorique, elle met en scène le geste effectué par le locuteur, qui « apporte » quelque chose à son ou ses interlocuteurs. Il demeure que rhème, information, apport, nouveauté, tous ces termes posent la question du contenu de ce qui se trouve ainsi apporté, de ce qui est donné comme information. Qu'apporte-t-on quand on parle ? Qu'est-ce qui fait information dans un énoncé donné ? La réponse n'est pas simple. Car, dès lors que l'on tente de préciser, l'on en arrive, selon les exemples étudiés, à deux cas de figure au moins, qui méritent d'être distingués.

Ainsi, pour un énoncé comme « Paul est charmant », on soutiendra que lorsque la phrase parle de Paul, l'apport consiste à lui attribuer la propriété d'être charmant. Et l'on attachera alors la notion de prédicat à celle d'attribut, de propriété et d'inscription dans une catégorie, jouant ainsi la parenté entre le latin *prédicat* et le grec *catégorie*.

Mais pour un énoncé comme « Paul ouvre la porte », il paraît difficile de soutenir que le fait d'ouvrir la porte est là encore une propriété de Paul, sauf à élargir sensiblement la notion de propriété, pour y inclure les actions que l'on effectue, en plaidant alors que qui effectue une action a la propriété de l'effectuer. L'analyse devient plus brumeuse.

Et ce n'est pas la seule difficulté. Arrivent ensuite les énoncés sans thème, ou sans thème apparent : les impersonnels (« il neigeait »), les présentatifs (« il était une fois un prince », « il y aura un chat », « voilà Marie »), mais aussi tous les énoncés à sujet indéfini (« un vent glacé soufflait »). Là, tout est nouveau. Faire de la neige une propriété peut s'entendre, à la limite, si, par exemple, on la tient pour une propriété de la situation. En revanche, il vaut mieux renoncer à cette ligne explicative pour la présence du prince, du chat et de Marie, dont on voit mal comment on pourrait la concevoir comme une propriété, sauf à ce que la notion de propriété elle-même perde pied. Quant à « un vent glacé soufflait », on pourrait éventuellement soutenir que le vent en question y a la propriété de souffler mais, outre le fait que c'est une propriété assez peu distinctive pour le vent, que la propriété serait plutôt ici qu'il est glacé, le problème est que ce vent est lui-même ce qui constitue l'information

nouvelle et que, comme pour le prince, le chat et Marie, c'est sa présence dans la situation que l'énoncé prédique.

Ainsi en arrive-t-on à des formes d'informations de natures différentes, les unes relatives aux propriétés qui peuvent être celles d'un individu ou d'une entité, les autres relatives à la présence d'individus, d'entités ou de faits dans telle ou telle situation. On retrouve ainsi une opposition centrale entre deux types de prédications que Kuroda (1973) a proposé de différencier, les prédications attributives ou catégoriques d'une part, qui attribuent des propriétés à des entités, les prédications thétiques d'autre part, qui posent l'existence d'entités dans des situations données.

Or, cette opposition suppose que l'on renonce à vouloir faire entrer toutes les prédications dans un seul et même moule. Et il faut admettre, aussi, qu'il peut y avoir deux types de support : les supports dans une prédication catégorique s'interprètent comme des éléments de la catégorie à laquelle le prédicat renvoie ; les supports éventuels d'une prédication thétiq ue sont des situations localisant l'entité dont l'existence est postulée, et non pas des éléments de quelque catégorie que ce soit.

2.2. Le mille-feuilles des prédications

La question du dire pose un autre problème : il est fréquent qu'il y ait dans un même énoncé plusieurs informations apportées, dont le degré de nouveauté peut, au demeurant, être parfois difficile à mesurer. Il y a des prédications secondes, des prédications de prédications, des parenthèses. La prédication seconde est mentionnée dans toutes les grammaires, prenant par exemple la forme d'appositions ou de relatives dites prédictives ou explicatives, sur lesquelles on va revenir dans un instant. La composition de prédications est moins souvent traitée, mais les exemples arrivent rapidement dans les textes que l'on étudie. On en donne ici un exemple, intéressant parce qu'il s'agit d'une phrase non verbale, prise en l'occurrence dans une publicité pour une agence de voyages :

(1) La plus fabuleuse des aventures à des prix étroits

Du voyage évoqué implicitement, il est à la fois prédiqué que ce sera une aventure, qu'elle sera fabuleuse, qu'elle sera la plus fabuleuse qui soit et qu'elle ne coutera pas cher. Bruissement des prédications, dont on voit bien qu'elles ne sont pas à ordonner : est-il dit de cette aventure qu'elle est en outre fabuleuse ou est-il dit, d'abord, que c'est une expérience fabuleuse et, ensuite, que c'est non seulement un voyage mais une aventure ? Est-ce qu'elle sera

la plus fabuleuse parmi les aventures qui sont à prix étroits ou est-ce qu'elle est la plus fabuleuse qui soit et, en outre, se trouve ne pas coûter cher ? On voit qu'il y a là une légère ambiguïté, qui n'a pas forcément grande importance dans le message publicitaire en question, mais qui est là, liée à la concurrence des deux topos opposés, celui du fabuleux, et celui du peu cher.

En tout état de cause, on ne peut pas dans ce message isoler une partie qui serait le support et le reste qui en serait prédiqué : tout est prédiqué, dans l'ordre et le désordre.

En particulier, on note que le nom choisi, celui d'aventure, est lui-même déjà une prédication : de ce voyage, il est dit qu'il est une aventure, et cela lui confère bien un caractère particulier. Au demeurant, on peut vouloir faire de cette prédication une prédication catégorique, portant sur le voyage dont on a dit ci-dessus qu'il était implicitement évoqué. Mais on peut aussi, à bon droit, en faire une prédication thétique, construisant alors directement l'aventure, sans passer par un implicite qui n'aurait pas encore été qualifié. Et, là aussi, il n'est sans doute pas pertinent de trancher : dans un sens, ce slogan se présente comme une prédication catégorique, décrivant un voyage auquel nous, les lecteurs, pouvions implicitement penser, en voyant une image ou, simplement, en pensant voyage ; dans un autre sens, et en même temps, il se présente comme une annonce, à brûle-pourpoint – l'aventure qui entre dans nos pensées, sortie de nulle part. L'effet de la publicité joue sans doute sur ces deux niveaux : c'est une explication catégorisante (chez nous, les voyages sont des aventures) et c'est une annonce (sachez que vous trouverez chez nous des aventures), dont on voit que l'effet d'annonce tient au fait qu'elle ne passe même pas par la catégorie voyage, la notion d'aventure émergeant directement, non pas comme un attribut propre à caractériser certains voyages mais comme un type particulier d'entités – une aventure en bonne et due forme.

C'est dire qu'il importe à la fois d'entendre l'opposition entre prédication thétique et prédication catégorique, dont les effets sont différents, mais qu'il faut aussi entendre qu'elles puissent coexister, co-présentes au sein d'un même énoncé et comme superposées.

Cela nous amène à un dernier effet de brouillage, lié à un autre point de division, concernant non pas seulement les noms comme *aventure* mais l'ensemble des expansions des noms, dont on sait qu'elles peuvent avoir une fonction prédicative (appelée aussi explicative) ou déterminative. L'opposition a été particulièrement discutée à propos des relatives, avec la fameuse opposition entre les explicatives (ou prédicatives ou appositives) et les déterminatives (ou restrictives) : voir le contraste entre les deux interprétations possibles de *les hommes qui sont sages*, selon qu'il est question de prédiquer de tous les hommes qu'ils sont sages ou d'extraire de la catégorie des hommes la sous-

catégorie de ceux qui le sont. Elle peut être élargie à toutes les expansions, et l'on opposera ainsi, de manière générale, la prédication, qui ne réduit pas l'extension, et la détermination, qui la réduit. Il demeure que la distinction se brouille : Le Goffic (1979) puis Kleiber (1987) ont étudié tous les cas de constructions intermédiaires, où l'on peut hésiter entre le déterminatif et l'explicatif, plus hésitantes. Face à une expansion, il importe de se demander s'il y a apport ou pas et, donc, si l'on a affaire à une prédication ou simplement à la construction d'un référent que l'expansion vient déterminer. Mais il faut poser la question tout en s'attendant à tomber sur des brouillages quand un texte construit un référent par prédication thétiq.

Tout cela conduit à dire que si la notion de prédicat doit être un outil heuristique important pour lire et entendre, elle ne saurait être réduite à une division binaire et mécanique entre un support et un apport : les niveaux étant appelés à se démultiplier et la prédication virant volontiers à une forme de feuilletage de prédicats imbriqués, il importe d'utiliser cet outil comme un outil, à même de mettre en évidence effets de flou et d'ambiguïté, et de faire entendre la construction de la référence en train de s'élaborer, d'une prédication à l'autre, d'une qualification à un effet de détermination, avec des catégories qui ne sont pas étanches ni figées.

2.3. La phrase et le texte

Un autre problème est celui des données. Dès que l'on essaie d'appliquer la recherche de prédicats à des données réelles, plus grand chose n'est opérant. Là, comme ailleurs, il faut des données pré-formatées. Pour l'école, c'est une situation assez normale : les données réelles sont souvent trop complexes, il faut donc s'en tenir à des données simplifiées, en comptant sur la progression des programmes pour finir par rendre compte de données plus complexes. Il demeure qu'à partir du moment où le prédicat est pensé comme un outil pour lire et écouter, il est assez utile de voir ce qu'il donne sur du texte ou de la parole réelle. Et, là, les déconvenues sont rudes, pour un système simplifié dans lequel il y aurait dans chaque phrase un apport (avec éventuellement aussi des apports secondaires) et un support (facultatif). Soit le début de *Pierre le lapin* :

- (2) (a) Il était une fois quatre petits lapins qui s'appelaient Flopsaut, Trotsaut, Queue-de-coton et Pierre. Ils habitaient avec leur mère sur un banc de sable à l'abri des racines d'un grand sapin. Mes enfants, dit un jour Madame Lapin, vous pouvez vous promener dans les champs ou le long du chemin, mais n'allez pas dans le jardin de

Monsieur MacGregor : votre père a eu un accident là-bas, Monsieur Mac Gregor en a fait un pâté.

Dans la première phrase, on trouve une prédication thétiq ue, puis la relative dans un contexte où l'on ne sait pas trop si elle est prédication ou pas, et où l'on doit reconnaître une part de thétiq uité avec cette jolie suite de noms de lapin que le texte promet à l'existence³. Suit une deuxième phrase avec une cascade de prédications opérant les unes sur les autres à la manière de ce que l'on a vu plus haut (2.2.) : ils habitaient avec leur mère, sur un banc de sable, à l'abri des racines, d'un sapin, qui était grand. Dans la troisième, l'analyse en thème-prédicat patine : tout paraît nouveau, y compris le fait que Madame Lapin dise, y compris l'autorisation, y compris l'interdiction, y compris l'information concernant l'accident, y compris l'explication de ce qu'a pu être l'accident. En revanche, il y a une série de préconstruits : les champs, le chemin, le jardin, Monsieur MacGregor, le père. Mais ces préconstruits n'en sont pas moins nouveaux pour le lecteur, et le texte travaille à les construire sous ses yeux. En tous les cas, ce n'est pas nécessairement d'eux que l'on parle : ce ne sont pas les supports des apports. Ainsi, « votre père a eu un accident là-bas » ne parle pas du père mais du jardin. Se poser la question des apports n'apporte donc pas grand chose à la lecture du texte, sauf à dire qu'il y a une succession d'apports reliés les uns aux autres de différentes façons. Est-ce à dire qu'il faut laisser tomber la question de la prédication quand on traite d'un texte comme celui-là ? Nous plaiderons plutôt pour une autre façon de la prendre, sur laquelle on va revenir plus bas.

Il est un autre point, cependant, à noter concernant cet extrait, et que l'on retrouverait dans presque tous les extraits que l'on pourrait examiner. On voit que si l'on isolait la deuxième phrase et que l'on demandait quel en est le support :

- (2) (b) Ils habitaient avec leur mère sur un banc de sable à l'abri des racines d'un grand sapin.

la réponse consistant à dire que le support est *ils* serait difficile à faire entendre : dira-t-on que l'on parle de *ils* dans cette phrase ? La réalité est que dans le texte lui-même, la phrase parle non pas à proprement parler de *ils* mais

³ On voit qu'il y a un lien à faire entre thétiq uité et poétique, au sens de *poiesis* et de construction : tout texte de fiction va promouvoir à l'existence des référents, qui font de ce fait même l'objet de prédications thétiq ues. Ici, ce sont ces quatre noms, avec l'effet de chute du banal *Pierre* final, le n'importe quoi du passage de *Trot-saut* à *Queue de coton*, le redoublement de *Trot-saut* et *Flop-saut* venant mimer le mouvement d'un saut de lapin, avec ses trots et ses flops.

de l'antécédent de *ils*, donc des quatre petits lapins : c'est eux qui constituent le thème ou support de la prédication opérée.

Et la même observation pourrait être faite pour les deux autres propositions du texte, où il y a un peu de sens à parler de thème : dans *votre père a eu un accident là-bas*, le thème n'est pas *là-bas* mais directement le jardin auquel *là-bas* renvoie ; de même dans *Monsieur Mac Gregor en a fait un pâté*, le thème n'est pas *en* mais est cette fois le père. Faire dire ici à des enfants que le thème est *en* reviendrait à leur faire produire des réponses mécaniques dépourvues de sens, qui n'aideront jamais personne à entendre un texte. Sans compter qu'on mettrait alors en place une confusion entre reprises et thèmes, aussi peu judicieuse que la confusion précédemment frôlée entre préconstruits et thèmes, puisqu'aussi bien toutes les reprises n'ont pas vocation à être des thèmes et réciproquement.

On voit quelle est la difficulté : le thème se situe généralement non pas dans une phrase isolée, encore moins dans une proposition isolée, mais quelque part en amont, dans une position plus ou moins éloignée, selon la structuration qui est celle du texte. Dans les séquences décrites comme étant « à thème constant », le thème est sans doute donné au début de la séquence ; dans les séquences « à progression linéaire », le thème est le propos de la phrase qui précède, et il faut donc entendre qu'un propos ait vocation à devenir thème ; dans les séquences à thèmes dérivés, le thème n'est dans la phrase que dans la mesure où il n'y a qu'une seule phrase pour chaque thème dérivé.

Si le thème se calcule au niveau du texte et si le prédicat peut difficilement se réduire au nouveau quand tout est nouveau, ce qui est assez souvent le cas dans les textes narratifs, il faut en tirer les conséquences : la question du prédicat a tout intérêt à sortir de la grammaire de la phrase ou de la proposition pour s'arrimer à la fois aux textes et aux types de discours qui s'y déploient.

2.4. Prédicat ou prédicat : le prédicat-opérateur

Il est une autre difficulté, qui paraît *a priori* sans lien avec celle du texte ou des types de discours, mais dont on soutiendra pourtant qu'elle a à voir. Comme rappelé plus haut, le terme de prédicat s'emploie dans une autre acception, où il renvoie non pas à ce qui est dit à propos de quelque chose mais à un type d'opérateur : un item insaturé appelant des arguments. Ainsi, *donner* serait un prédicat à trois arguments : le donneur, le donné, le destinataire du don. On voit que les deux caractérisations n'ont rien à voir. Elles se croisent, cependant. En effet, si la logique des prédicats en est venue à étendre la notion à tout terme relationnel d'abord (*père* est un prédicat à deux

arguments : les pères d'un côté et l'ensemble de leurs enfants de l'autre), à tout item lexical ensuite (*chien* est un prédicat à un argument dans la mesure où il est susceptible d'être prédiqué de tout chien), la grammaire ne retient quant à elle que ceux... qui vont être à même d'organiser une proposition : donc, certains noms, lorsqu'ils parviennent à organiser une proposition nominale (*aventure* dans *la plus formidable des aventures à des prix réduits*), mais essentiellement des verbes, parce que les verbes... sont faits pour cela : organiser des propositions en reliant des arguments (De Vogüé, 2006).

Le problème est qu'à partir du moment où les deux notions se croisent, c'est pour conférer à la proposition deux structures syntaxiques qui sont prises dans des logiques divergentes. D'un côté, la structuration bipartite GN-GV, qui reprend au niveau syntaxique la logique bipartite du duo thème-propos ; de l'autre, une structuration multipartite avec autant d'éléments qu'il y a d'arguments mis en relation. Et, de fait, tient-on vraiment à analyser *Pierre donne un bouquet de fleurs à son cousin* en deux parties, contre l'analyse à la Tesnière avec un verbe qui relie trois arguments ?

Il faut bien voir que la seconde structure, multipartite, est celle qui nourrit toutes les théories syntaxiques qui remettent en cause la notion de syntagme verbal, depuis l'analyse actancielle de Lucien Tesnière, les grammaires de dépendances plus contemporaines, les grammaires post-généralistes du type HPSG et sa descendance, le modèle de l'analyse pronominale (Blanche-Benveniste et al., 1984) ou, aussi, celui de la grammaire des périodes du Groupe de Frigour (2012) avec les deux niveaux de la macro et de la micro-syntaxe. Ainsi, dans la micro-syntaxe, tout est régi par les dépendances ordonnées par les prédicats, et ces dépendances définissent ce qui constitue le cœur de la période : le noyau verbal.

On pourrait voir la macro-syntaxe comme la façon de réinscrire la syntaxe dans une structure bipartite, avec les constituants détachés, tenant lieu de thème, comme c'est souvent le cas (*Pierre, je lui ai parlé*) et le noyau verbal, tenant lieu de propos et retrouvant là bien son statut de prédicat au double sens du terme : à la fois ce qui est dit (à propos de Pierre) et le noyau organisé autour du verbe *parler*.

Pourtant, il y a bien deux logiques différentes. D'abord, le thème peut bien sûr ne pas être en position détachée puisqu'il peut se retrouver dans toutes les positions de la phrase et, notamment, souvent en position de sujet. Ensuite, il n'y a aucune raison pour qu'il y ait un seul élément détaché : il peut y en avoir au moins autant qu'il y a d'arguments du verbe, et plus encore, parce qu'il y a aussi des constituants libres, qui ne sont pas des arguments du verbe. La macro-syntaxe est fondamentalement multipartite, et elle l'est potentiel-

lement plus encore que ne le sont les prédicats verbaux, puisqu'il y a les constituants libres, préfixes ou postfixes (Blanche-Benveniste, 2010) :

- (3) Pierre, à ce moment-là, pour se faire pardonner, il lui a donné un bouquet, à son voisin.

En outre, rien ne dit que les préfixes et les postfixes sont nécessairement des thèmes, même multiples, au sens où ils désigneraient ce sur quoi le noyau verbal peut porter. On admettra assez volontiers que *Pierre* est le thème ci-dessus, mais la question perd beaucoup de son sens pour les autres constituants détachés. Il s'agit plutôt de construire le cadre de l'énoncé, en déployant les différents éléments référentiels qui participent à former la situation dans laquelle le noyau verbal s'applique. Autant dire qu'on est plutôt dans le schéma d'une prédication thétique, où un fait est posé (il lui a donné un bouquet), qui vaut dans une situation donnée, sans que cette situation soit pour autant à analyser comme relevant d'une catégorie que le noyau verbal caractériserait.

On voit que l'opposition entre un prédicat unaire, portant sur un thème, et un prédicat n-aire, ordonnant ses arguments, renvoie à la fois à deux types de prédication – la prédication catégorique et la prédication thétique, et à deux types de structuration de la syntaxe, GN-GV dans un cas, (Préfixes)-Noyau Verbal-(Postfixes) dans l'autre.

Le fait est que ces deux types de prédication existent, et que ces deux modes de structuration syntaxique existent : vouloir réduire l'un à l'autre n'est pas forcément pertinent parce que les énoncés concernés ne sont pas de même nature.

On en vient donc à l'idée qu'il faut disposer de deux modèles de la prédication concurrents et admettre que le prédicat est parfois quelque chose qui peut prendre la forme d'un syntagme verbal, et qui en tous les cas s'interprète comme une catégorie à laquelle un thème se voit rapporté, mais qu'il est parfois quelque chose prenant la forme d'une proposition complète (un noyau verbal), s'interprétant alors comme un fait dont les préfixes et postfixes éventuels déterminent les circonstances.

2.5. L'objet, l'action, le temps

La rumeur s'est propagée selon laquelle les mêmes programmes qui proposaient de remobiliser la notion de prédicat proposaient aussi de se débarrasser de l'objet du verbe, du fameux COD (le complément d'objet direct), pourtant inscrit dans le patrimoine scolaire. C'était pour le moins caricatural,

le COD restant présent, seulement doté d'un statut peut-être moins central, et pouvant intervenir un peu plus tardivement.

C'était caricatural, mais le fait est que certains modèles de la proposition seraient plutôt partisans de s'en débarrasser (voir, par exemple, Béguelin, 2002), au bénéfice de la notion de complément essentiel.

Et le fait est que la notion de prédicat est assez peu compatible avec le tripode sacré du SVO (sujet-verbe-objet), quelle que soit l'acception retenue, et quelle que soit la conception de la syntaxe associée. Le schéma GN-GV rompt la belle symétrie du tripode, puisque le sujet seul est mis en avant ; et le schéma pluripartite fait de l'objet un argument 2 comme il y en a beaucoup d'autres (notamment le complément de lieu du verbe *aller*, traité comme complément essentiel, alors que la tradition le repoussait vers les circonstances).

Or, la tradition qui met face à face le sujet et l'objet est une tradition non seulement scolaire⁴ mais nourrie notamment par toute l'histoire de la réflexion sur la transitivité, ou sur les types d'actants, que l'on trouve notamment chez Tesnière (qui parle de schéma actanciel et non pas seulement de schéma de dépendances) ou dans les théories de l'actance (Lazard, 1994) : l'objet est l'un des actants, ce qui n'est pas le cas de tous les compléments essentiels (par exemple les compléments de mesure dans *Pierre pèse soixante-dix kilos* sont difficilement traités comme des actants). Car dans la notion d'actant, il y a celle d'acte.

De fait, c'est en cela aussi que l'introduction de la notion de prédicat dans les programmes a pu poser problème : elle semble faire peu de cas de la notion d'acte ou d'action, autre pilier, concernant les verbes, renvoyant à des actions par excellence.

Action ou prédicat, agent ou thème : sur ces oppositions, des théories du langage se sont toujours bataillées ; et sur ces questions, on dit volontiers que les langues du monde se divisent (voir Kibrik, 1997, notamment), avec des langues qui privilégient l'organisation actancielle et des langues qui privilégient l'organisation sémantico-pragmatique du prédicat, choisissant comme sujet les thèmes plutôt que les agents. De ce point de vue, les langues indo-européennes, en général, et le français, en particulier, sont plutôt placées dans la première catégorie. Il n'est dès lors pas évident de refonder la description de la grammaire du français autour du schéma thème-prédicat.

Quoi qu'il en soit, parler d'acte introduit quelque chose d'important dans l'appréhension de ce qui se dit dans les énoncés : un acte est un changement ;

⁴ Tripode qui, pour vénérable qu'il soit, n'a rien de strictement scolaire : c'est aussi lui qui organise les typologies linguistiques les plus contemporaines.

les propositions qui renvoient à des actes renvoient à du changement ; elles sont prises dans une dynamique temporelle⁵. Et le fait est que le modèle prédicatif ignore cette dynamique temporelle. Ou, plutôt, il la déplace : au lieu que l'on ait affaire au temps des événements, où c'est l'état du monde qui se trouve pris dans le temps, le modèle prédicatif pense au temps du dire lui-même, puisqu'il est question d'informations nouvelles⁶. Avec l'action, il est question du temps et des transformations portant directement sur le référent, celui que l'on relate ou que l'on construit dans la fiction.

Il est question aussi d'agents et de finalités, tous éléments qui paraissent bien malvenus au regard de tous les verbes sans finalités et de tous les sujets non agentifs. Cependant, s'il n'y a pas d'agent et de finalité derrière tous les verbes et leur sujet, il y en a dans les narrations que l'on produit : des événements, des agents, des finalités.

Si les prédications catégoriques sont bien peu ancrées dans le temps, si ce n'est celui de l'énonciateur opérant ses catégorisations, si les prédications thétiques caractérisant des faits et les ancrant dans des situations sont aussi statiques que ne le sont les situations, il est des types de discours où l'on ne catégorise pas, où l'on ne décrit pas faits et situations, mais où l'on raconte des événements, c'est-à-dire des changements de situation.

Cela explique que la recherche de prédicat change de nature face aux récits que les enfants ont à lire : dans *Pierre le lapin*, pour entendre le texte, il ne suffit pas de se demander qu'est-ce qui est dit de quoi, ou comment scène et personnages sont décrits, il faut entendre ce qui se passe, dans quel ordre, avec quelle finalité et quels actants impliqués. Et pour cela, il faut s'intéresser aux verbes, à leurs sujets et à leurs objets.

Effectivement, à la question des actions est reliée la question des objets, sur laquelle on peut maintenant revenir. En quoi l'objet est-il important dans cette affaire, plus encore que le sujet, qui peut de fait être bien peu agentif ? Les critères utilisés pour identifier les objets ont aussi donné lieu à débat. On s'appuiera ici sur le critère proposé par Wilmet (2009), non pas pour identifier l'objet en soi mais, dans le cadre d'une réflexion sur l'accord du participe passé, pour identifier tout ce sur quoi un participe passé peut porter : l'objet d'un verbe V est « ce qui est V-PP⁷ » ; l'objet du verbe *manger* est « ce qui est mangé ».

⁵ Et on voit là arriver l'autre paramètre que certains choisissent pour définir le verbe : le paramètre temporel.

⁶ Dans le modèle de Berrendonner et Béguelin (1989), c'est plus directement le temps du locuteur/interlocuteur, celui de sa mémoire discursive, les clauses (qui correspondent au noyau verbal) servant à « opérer des transformations dans la mémoire discursive ».

⁷ V-PP est le verbe au participe passé.

Autrement dit, ce qui caractérise l'objet est donc d'être à son tour le support d'une prédication : il est support de la prédication du participe passé⁸. Or, le participe passé renvoie à l'accomplissement des procès, à cette borne droite où l'acte est accompli, produisant un changement d'état : il renvoie au moment où l'acte s'est fait événement. L'objet est donc ce qui change d'état, le point pivot de la prédication effectuée, quand ce qui est prédiqué est un changement d'état.

Dans les narrations, s'intéresser aux objets est important, car c'est bien ce qui est arrivé à « votre père » dans *Pierre le lapin* qui est l'enjeu : le jardinier l'a mangé ; il en a fait un pâté. Et c'est ce qui est à comprendre : l'objet est aussi un bon outil heuristique.

3. Trois types de prédicats

Les problèmes énumérés dans la partie précédente ne devraient pas conduire à abandonner le modèle prédicatif pour comprendre tant sur le plan formel que sur le plan interprétatif ce qui se joue dans les énoncés. Pris ensemble, ils incitent plutôt à développer une conception souple de la prédication.

On a vu sous (2.3.) que la structure prédicative se mesurait au niveau du texte, non pas sur des phrases isolées. Les parties (2.4.) et (2.5.) incitent à penser qu'il faut prendre en compte le type de discours dont relève le texte, parce que la structure prédicative en dépend, et notamment parce que le type de prédicat en jeu n'est pas le même ni la façon dont les différents prédicats ordonnent les textes et la lecture qu'on peut en faire. Dans (2.4.), et déjà dans (2.1.), il est apparu que la prédication pouvait être affaire de catégorisation, mais pouvait être aussi affaire d'existence. Dans (2.5.), il est apparu qu'elle pouvait par ailleurs être affaire d'événements, n'opérant plus sur un support ni dans un cadre, mais simplement dans le temps.

Ces considérations rejoignent les grandes lignes d'un modèle syntaxique développé depuis plusieurs années (De Vogüé, 2011 ; De Vogüé, 2014), selon lequel trois schémas de structuration syntaxique se concurrencent pour la construction des propositions. Ces trois schémas sont en effet très exactement ceux qui ont émergé des analyses faites en (2.4.) et (2.5.) : un schéma bipartite GN-GV quand il s'agit de catégoriser des entités référentielles ; un schéma multipartite avec divers préfixes ou postfixes encadrant le noyau verbal quand

⁸ Ce qui au demeurant justifie que le participe passé s'accorde, comme un attribut : voir aussi De Vogüé (à paraître).

il s'agit de prédiquer l'existence de faits dans tel ou tel cadre ; un schéma tripartite SVO quand il s'agit de prédiquer l'accomplissement d'événements pris dans un enchaînement temporel.

La thèse défendue est bien que ces trois schémas s'inscrivent dans des types de séquences discursives différentes : la structure GN-GV s'inscrit dans des séquences de type expositif quand il s'agit de catégoriser les entités dont il est question ; la structure pluripartite s'inscrit dans des séquences descriptives, où les préfixes et les postfixes construisent le cadre dans lequel le fait décrit se situe ; la structure tripartite s'inscrit dans des séquences narratives avec des verbes téliques, dont l'accomplissement se mesure au changement d'état de leur objet.

On proposera donc d'arrimer la prédication sur les types de discours. On proposera, par conséquent, de ne pas profiter de l'arrivée du prédicat pour réduire la syntaxe à un schéma bipartite après des décennies de tripartisme triomphant dans les écoles. Selon les propositions, certaines sont bipartites, d'autres pluripartites, d'autres tripartites, certaines attribuent des propriétés, d'autres décrivent des scènes, d'autres racontent des événements, et il faut ainsi tenir compte du type de discours dans lequel la proposition se trouve intégrée, discours catégorisant, discours descriptif ou narration, pour déterminer ce qu'il en est de la structure syntaxique de ces propositions et des prédicats qu'elles contiennent.

Ainsi déployée, la notion de prédicat devrait pouvoir être effectivement utilisée comme un outil heuristique pour comprendre textes et discours : comprendre les catégorisations effectuées dans les discours expositifs, identifier les différents faits prédiqués dans les discours descriptifs, faire le compte des événements relatés, des changements qu'ils opèrent et des finalités auxquelles ils répondent dans les discours narratifs.

Cette ligne interprétative ne saurait cependant rester mécanique elle non plus : pas question de s'en tenir à trois types de configurations qui seraient séparées et étanches. On a vu en (2.2.) puis en (2.3.) comment les prédications se bouscuaient au sein d'un texte. Il ne s'agit pas seulement qu'elles se surajoutent les unes aux autres : elles s'affectent les unes les autres, notamment parce qu'une prédication catégorisante va devenir thétiq ue et poser l'existence de ce qui n'était qu'un attribut. C'est ce que l'on a dans les deux premières phrases de *Pierre le Lapin*, où les caractérisations des lapins plantent le décor, installant à la fois les personnages, leurs noms, leurs caractères et le détail des lieux où l'aventure va pouvoir se dérouler.

À l'inverse, dans la dernière partie de l'extrait cité, plus complexe, le thétiq ue produit du catégorique dans la mesure où les événements accomplis

(l'accident du père, le pâté du jardinier) font la situation, la caractérisent et forgent, ainsi, l'intrigue :

- (3) [...] n'allez pas dans le jardin de Monsieur MacGregor : votre père a eu un accident là-bas, Monsieur Mac Gregor en a fait un pâté.

Ce qui est arrivé au père et ce qu'en a fait le jardinier déterminent l'interdit posé par la mère (*n'allez pas dans le jardin*) et l'état de choses – l'ambiance – dans lequel les protagonistes sont pris.

Passer ainsi du théorique au catégorique et *vice versa*, des faits aux événements et des événements aux situations : c'est ce qui permet de restituer les causalités qui font les intrigues, et les détails qui font le pittoresque. Bien sûr, il ne saurait être question de proposer à des enfants d'expliquer directement ces passages d'un type de prédication à l'autre. On peut, cependant, se servir de ces grilles d'analyse pour orienter lecture et compréhension : basculer de « qu'est-ce qu'il y a ? » à « comment c'est ? » et de « qu'est-ce qui s'est passé ? » à « qu'est-ce que ça fait ? » pour rendre au récit sa dynamique et aux descriptions leur sens. La recherche des prédicats dans leurs différentes formes aide à lire, si tant est que l'on veuille bien ne pas faire des différents types de prédicats des formes étanches ou figées et si tant est que l'on se donne la peine d'interpréter les passages d'un type de prédication à l'autre.

• Bibliographie

- Béguelin, M.-J. (2002). « Faut-il simplifier les règles d'accord du participe passé ? ». *Revue Tranel (Travaux neuchâtelois de linguistique)*, 37, p. 163-189
- Berrendonner, A. & Béguelin, M.-J. (1989). « Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique ». *Langue française*, 81, p. 99-125
- Blanche-Benveniste, C. (2010). *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys
- Blanche-Benveniste, C. et al. (1984). *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*. Paris : Société d'études linguistiques et anthropologiques de France
- De Vogüé, S. (2006). « Qu'est-ce qu'un verbe ? ». Dans D. Lebaud et al. (éd.), *Constructions verbales et production de sens* (p. 43-62). Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté
- De Vogüé, S. (2011). « Les principes organisateurs de la variété des constructions verbales ». *Revista Virtual De Estudos Da Linguagem-REVEL*, 9, p. 276-315
- De Vogüé, S. (2014). « Effets sémantiques, syntaxiques et énonciatifs du jeu entre quantité et qualité ». *LINX*, 70-71, p. 141-163
- De Vogüé, S. (à paraître). « Un cas d'école : donner du sens à l'accord du participe passé ». Dans *Actes du 30^e colloque du Cerlico « Accord, non accord »* (juin 2016)

- Groupe de Fribourg (2012). *Grammaire de la période*. Berne : Peter Lang
- Ibbotson, P. & Tomasello, M. (2016), « Language in a new key ». *Scientific American*, 315 (5), p. 70-75
- Kibrik, A. (1997). « Beyond subject and object: Toward a comprehensive relational Typology ». *Linguistic Typology*, 1, p. 279-346
- Kleiber, G. (1987). *Relatives restrictives et relatives appositives : une opposition « introuvable »*. Tübingen : Niemeyer
- Kuroda, S.-Y. (1973). « Le jugement catégorique et le jugement théorique ». *Langage*, 30, p. 81-110
- Lazard, G. (1994). *L'Actance*. Paris : Presses universitaires de France
- Le Goffic, P. (1979). « Propositions relatives, identification et ambiguïté, ou : pour en finir avec les deux types de relatives ». *DRLAV*, 21, p. 135-145
- Muller, C. (2013). « Le prédicat. Entre (méta)catégorie et fonction ». *Cahiers de lexicologie*, 102, p. 51-65
- Neveu, F. (2017). *Lexique des notions linguistiques* (3^e éd.). Paris : Armand Colin
- Tesnière, L. (1965 [1959]). *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck
- Wilmet, M. (2009). « L'accord du participe passé. Projet de réforme ». Dans A. Dister et al. (éd.), *Penser l'orthographe de demain* (p. 8-34). Paris : Conseil international de la langue française

• Résumé et mots-clés

Aux arguments pour faire de la notion de prédicat la fonction syntaxique des syntagmes verbaux, on oppose une perspective énonciative, qui s'appuie sur le rôle pragmatico-sémantique associé à la notion, en fait à la fois un outil heuristique pour comprendre textes et discours et la clé de la structuration syntaxique des énoncés : au lieu que la syntaxe soit simplement une affaire de dépendances ou de combinaisons plus ou moins normées, on propose qu'elle soit fondée sur le sens, et affaire de prédication ; parallèlement les questions d'accord sujet-verbe trouvent dans la relation prédicative une motivation sémantique, au lieu d'être rapportées à de simples affaires de convention et de norme. Par-delà les différents bénéfices que la notion de prédicat apporte ainsi, on parcourt quelques-uns des problèmes que cette notion peut poser, que ce soit à l'école ou de manière générale, pour quiconque cherche à identifier les prédicats dans des énoncés réels. Cela nous conduit à admettre qu'il existe plusieurs types de prédications, qui dépendent fondamentalement des types de discours en jeu : prédications catégoriques pour les discours expositifs attribuant des propriétés à des entités ; prédications théétiques pour des discours plus descriptifs qui posent l'existence d'entités et de faits éventuellement pris dans des situations ; prédications d'événements dans les discours plus narratifs. Ces schémas prédicatifs se mesurent non pas au niveau des phrases séparées mais au niveau du texte où ces phrases s'inscrivent. Chaque type de prédication mobilise par ailleurs un schéma syntaxique différent : schéma bipartite articulant syntagme sujet et syntagme verbal pour les prédications catégoriques ; schéma multipartite pour les prédications théétiques, insérant un noyau verbal dans un faisceau de préfixes et de postfixes organisé par la macro-syntaxe ; schéma tripartite pour les événements, qui aligne sujet, verbe et objet dans une

*relation orientée parallèle à l'orientation téléonomique ordonnant la narration, où le changement d'état de l'objet marque l'accomplissement du procès verbal. On plaide, par conséquent, pour une conception de la syntaxe qui accepte la cohabitation de ces trois types de structuration syntaxique quelle que soit leur divergence, et sans tenter de les fondre les uns dans les autres. On a affaire à trois logiques énonciatives qui tirent les énoncés dans des directions différentes. Pour autant, l'analyse de deux exemples, un slogan publicitaire de structure averbale et un début d'histoire pour enfants, montre que ces différents types de prédications ne se contentent pas de s'opposer mais en viennent bien souvent à s'articuler les uns avec les autres, les énoncés combinant volontiers des prédications en cascade, qui se transforment et se nourrissent, pour construire des objets de fiction, élaborer des décors, développer des intrigues. **Mots clés** : prédication catégorique, prédication thétique ; macro-syntaxe ; objet ; narration.*